



RENFORCEMENT DES CAPACITES NATIONALES POUR LE RESPECT DES OBLIGATIONS ENVIRONNEMENTALES MONDIALES DANS LE CADRE DES PRIORITES DE DEVELOPPEMENT DURABLE

Contexte

Le sommet de Rio en 1992, constitue un point historique pour l'environnement mondial et pour le développement durable avec un engagement international de mettre en oeuvre les Conventions de Rio. Ces conventions sont constituées par trois instruments clés: la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC), la Convention sur la Diversité Biologique (CDB) et plus tard en 1994, la Conventions des Nations Unies pour la Lutte Contre la Désertification (CNULCD).

Madagascar s'est engagé dans ces conventions depuis la fin des années 90. Le gouvernement a reçu l'appui du Fonds pour l'Environnement Mondiale (FEM) pour mener l'Auto-évaluation Nationale des Capacités à Renforcer (ANCR) avec l'appui du PNUD pour concrétiser les obligations liées aux Conventions de Rio. L'ANCR a pris fin en 2014 et est relayé par le projet de "Renforcement des capacités nationales pour le respect des obligations environnementales mondiales dans le cadre des priorités de développement durable".

Objectif:

Renforcer un ensemble ciblé de capacités systémiques, institutionnelles et individuelles fondamentales qui aideront Madagascar à respecter et à perpétuer les obligations découlant des trois conventions de Rio et atteindre la durabilité environnementale.

Cibles:

Le projet cible tous les acteurs ayant potentiellement d'impacts significatifs dans la réalisation des objectifs des Conventions de Rio pour le développement durable dont :

- les *secteurs ministériels* garants des politiques nationales et stratégies concourant au développement du pays.
- les *différents partenaires techniques et financiers* constitués principalement par la *société civile*.
- la *population* qui sont des utilisateurs ou bénéficiaires des biens et services environnementaux, et qui constituent en même temps des acteurs de conservation.

Activités clés:

- Intégrer les obligations de la Convention de Rio dans la stratégie / plan national de développement durable
- Assurer la durabilité de la mobilisation des ressources financières.
- Etablir un Système d'Information sur la Gestion de l'Environnement pour améliorer le suivi et l'évaluation des impacts environnementaux mondiaux et des tendances au niveau national
- Renforcer les structures et mécanismes institutionnels pour l'intégration et l'application de la conformité aux Conventions de Rio dans les cadres de planification du développement sectoriel et régional
- Mener des actions de conscientisation et sensibilisation du public pour atteindre les objectifs des Conventions de Rio

APERCU DU PROJET

Période du projet	Nov. 2017 - Oct. 2022 (5ans)
Modalité de mise en oeuvre	Mise en oeuvre Nationale (NIM)
Budget total	USD 2 150 000
Source de financement	Fonds pour l'Environnement Mondial : USD 1 950 000 PNUD : USD 200 000
Zones d'intervention	National (Madagascar)
Partenaire de mise en oeuvre	Ministère de l'Environnement, de l'Ecologie et des Forêts
Parties responsables	Gouvernement Organisations de la société civile (OSC).
Agence des Nations Unies partenaires	PNUD

CADRE DE MISE EN OEUVRE

Axe du Plan national de développement de Madagascar	Axe 5 : « Valorisation du Capital naturel et renforcement de la résilience aux risques de catastrophes ».
L'effet du Plan Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement (UNDAF)	1) Les populations vulnérables dans les zones d'intervention ont accès aux opportunités de revenus et d'emploi, peuvent améliorer leur résilience et contribuer à un accès inclusif et équitable au développement durable; 2) Les institutions publiques, la société civile et les médias, au niveau central et décentralisé, exercent effectivement leurs rôles et sont responsables d'une gouvernance pacifique qui protège les droits de l'homme; 3) Les populations dans les zones d'intervention, en particulier les groupes vulnérables, ont accès et utilisent des services sociaux de base et de qualité.
Résultat du Plan d'Action de Programme Pays entre le Gouvernement de Madagascar et le PNUD (CPAP 2015-2019)	La transformation structurelle, le renforcement des capacités productives durables et la bonne gouvernance environnementale sont effectives et favorisent la création des emplois et des moyens de subsistance au profit des populations pauvres ou vulnérables, surtout les femmes et les jeunes



Théorie du changement

Si les capacités nationales pour le respect des obligations environnementales mondiales dans le cadre des priorités de développement durable sont renforcées, sur ses aspects systémiques, institutionnels et individuelles (i) le gouvernement peut prendre des décisions améliorées pour l'environnement mondial couplé à un développement effectif

(ii) la pérennité des résultats et la réalisation des changements à long terme sont évidentes

(iii) la mobilisation des efforts et des ressources en faveur de la mise en oeuvre des conventions de Rio s'accroît, et le sens de l'engagement environnemental se développe

Tout cela aidera le pays à surmonter la résistance interne au changement et à adopter des modalités d'engagement et de collaboration nouvelles et plus fortes en faveur des priorités de développement durable

Approche

- Inclusion des parties nationales dans tout le processus du projet
- Mise en oeuvre des analyses de façon itérative
- Approche consultative en travaillant de près avec les groupes de travail technique
- Considération du genre

Défis

- Concilier les priorités sectorielles dans une politique/ stratégie cohérentes de respect des obligations des AME pour le développement durable
- Obtenir l'adhésion et l'engagement des acteurs clés

Perspectives

Sur le plan administratif et financier

Au cours du premier trimestre de mise en oeuvre:

- Installation du projet dans le local prévu à Nanisana
- Recrutement des Spécialistes pour les thématiques du projet
- Recrutement du Conseiller Technique pour le projet

Sur le plan technique et programmatique

- Analyse des politiques et stratégies nationales par rapport aux obligations des Conventions de Rio
- Evaluation du Système d'Informations sur la Gestion de l'environnement
- Analyses institutionnelles
- Développement de plan de communication et de renforcement de capacités

Adresse:

Projet de Renforcement des capacités nationales pour le respect des obligations environnementales mondiales dans le cadre des priorités de développement durable

Enceinte MEEF Nanisana

www.ecologie.gov.mg

